

Aux parents des élèves,

Objet : Assemblée générale annuelle des parents de l'école

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à l'assemblée générale des parents des élèves de l'école Calixa-Lavallée qui se tiendra :

- ✓ **Jeudi 14 septembre 2023**
- ✓ **À l'auditorium de l'école et en virtuel**
- ✓ **De 18 h 30 à 20 h**

L'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour entretenir un bon contact entre l'école et la famille.

Cette assemblée est cruciale, car elle permet aux parents de participer aux enjeux et aux décisions influençant le fonctionnement de l'école. Les parents élus au Conseil d'établissement possèdent tous un droit de vote pour approuver ou améliorer les politiques de notre établissement. Enfin, la présidence de ce conseil est obligatoirement occupée par un parent élu. Participez en grand nombre, car la vie démocratique de l'école dépend de votre implication.

Voici le lien ZOOM pour joindre la rencontre

1. Les parents qui souhaitent se présenter pour être représentant(e) au conseil d'établissement doivent se présenter à l'auditorium de l'école pour 18h30.
2. Il sera possible de voter pour vos représentants en vous connectant à la rencontre en visioconférence ou directement sur place à l'auditorium.
3. Les parents qui souhaitent simplement assister à l'assemblée générale et qui ne veulent pas se présenter pour siéger au conseil d'établissement et qui ne veulent pas non plus voter peuvent simplement suivre l'assemblée générale à distance.

Merci de votre collaboration,



Benoit Lalande
Directeur

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS
14 SEPTEMBRE 2023**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Présentation de l'école Calixa-Lavallée;
 - 2.1. Présentation du directeur
 - 2.2. Les valeurs de l'école
 - 2.3. Bilan 2022-2023
 - 2.4. Les priorités 2023-2024
 - 2.5. Les mesures de soutien pédagogique
3. La communication avec les parents;
4. Mot du Président du CE;
 - 4.1. Règles de formation du CÉ;
 - 4.2. Procédures de mises en candidature;
 - 4.3. Nombre de représentants des parents au Conseil d'établissement à élire et durée des mandats;
 - 4.4. Calendrier des rencontres;
 - 4.5. Élection des parents au Conseil d'établissement;
 - 4.6. Sondage sur le modèle des rencontres de parents 2023-2024
 - 4.7. Représentant au comité central de parents et substitut;
5. Questions de l'assemblée
6. Levée de l'assemblée.

Nathalie Jolivet

Nathalie Jolivet
Président du conseil d'établissement

Benoit Lalande

Benoit Lalande
Directeur